

Niveaux vibratoires		Classe I		Classe II		Classe III		Classe IV	
Amplitude efficace de la Vitesse Vibratoire (mm/s rms)	28 18 11.2 7.1 4.5								
Bande passante adaptée au type de la machine	2.8 1.8 1.12 0.71 0.45	4.5 1.8 0.71		7.1 2.8 1.12		11.2 4.5 1.8		18 7.1 2.8	
			D		D		D		D
			C		C		C		C
			B		B		B		B
			A		A		A		A

Classe I: Parties individuelles de moteurs et de machines, liées intégralement à la machine complète en état de fonctionnement normal. (Les moteurs de production électrique jusqu'à 15 kW sont des exemples typiques des machines de cette catégorie)

Classe II: Machines de taille moyenne, (du type moteurs électriques de capacité 15 kW à 75 kW) sans assise spéciales, moteurs ou machine connectées rigidement (jusqu'à 300 kW) sur assises spéciales.

Classe III: Grosses machines motrices et autres grosses machines avec masses en rotation montées sur des assises lourdes et rigides qui sont relativement raides dans le sens du mesurage des vibrations.

Classe IV: Grosses machines motrices et autres grosses machines avec masses en rotation montées sur des assises qui sont relativement souples dans le sens du mesurage des vibrations (par exemple, turboalternateurs et turbines à gaz avec capacité supérieure à 10 MW).

Zone A : Les vibrations des machines Nouvellement mises en service se placent normalement dans cette zone.

Zone B : Les machines dont les vibrations se situent dans cette zone sont normalement considérées comme acceptables pour un service de longue durée sans la moindre restriction.

Zone C : Les machines dont les vibrations se situent dans cette zone sont normalement considérées comme ne convenant pas pour un service de longue durée en continu. En général, la machine peut fonctionner dans ces conditions pendant une durée limitée, jusqu'à ce que l'occasion se présente pour prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Zone D : Les valeurs de vibrations constatées dans cette zone sont normalement considérées comme suffisamment importantes pour endommager la machine.